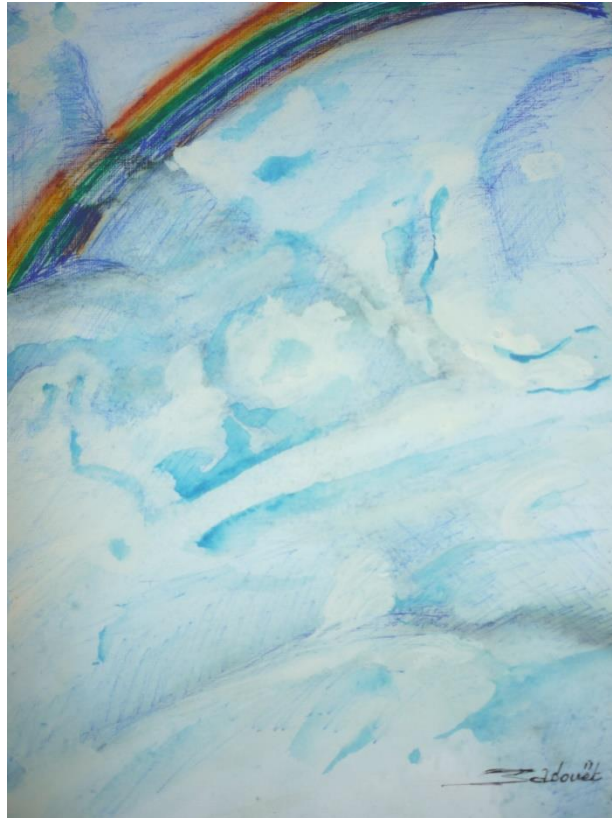


Tiré à part

NodusSciendi.net Volume 10 ième Novembre 2014

Esthétique des Sutures dynamiques des sociétés



Volume 10 ième Août 2014

Numéro conduit par

ASSI Diané Véronique

Maître-Assistant à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

<http://www.NodusSciendi.net> Titre clé Nodus Sciendi tiré de la norme ISO 3297

ISSN 2308-7676

Comité scientifique de Revue

BEGENAT-NEUSCHÄFER, Anne, Professeur des Universités, Université d'Aix-la-chapelle
BLÉDÉ, Loïbo, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
BOA, Thiémélé L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
DIJMAN, Kasimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny
KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC
MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB
SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou
TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII
VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau
WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

Organisation

Publication / DIANDUÉ Bi Kacou Parfait,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Rédaction / KONANDRI Affoué Virginie,

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Production / SYLLA Abdoulaye,

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

SOMMAIRE

- 1- Dr. DIALLO Adama, CNRST/INSS, « **Problématique de l'interaction des langues nationales et du français au Burkina-Faso** »
- 2- Dr. ETTIEN Yapo, Université Félix Houphouët-Boigny , **Ernest J. Gaines's Miss Jane Pittman: A Symbol of the Black Female Abolitionist Struggle**
- 3- Dr. JOHNSON Kouassi Zamina, « **How the Garcia Girls Lost Their Accents de Julia Alvarez: Évocation de l'Histoire et des Identités Culturelles à Travers la Littérature** »
- 4- Dr. KONKOBO-KABORE Madeleine, CNRST/INSS, « **Homosexualité et répression : Faut-t-il invoquer les droits de l'homme ?** »
- 5- Dr. KOUASSI Kouamé Brice, Université Félix Houphouët Boigny, « **Liberté en question et question de la liberté dans *Germinal* de Emile Zola** »
- 6- Dr. ASSI Véronique Diané, Université Félix Houphouët Boigny, « **Loin de mon père de Véronique Tadjo, une auto-fiction ?** »
- 7- COULIBALY Adjata, Université Félix Houphouët-Boigny, « **La spatialité dans le cercle des tropiques d'Alioune Fantouré : lecture d'un réel géoimaginaire** »
- 8- Dr. AGOUBLI Paul-Hervé KWADJANÉ, Université Félix Houphouët Boigny, « **Les écritures de soi, entre valeur et antivaleur : Michel Houellebecq entre deux impératifs** »
- 9- Dr. KAMATE Banhouman, Université Félix-Houphouët-Boigny, « **Les crises sociopolitiques ivoiriennes dans les spectacles théâtraux de Sidiki Bakaba (1972-2010)** »

- 10- Dr. DIASSE Alain, Université Félix Houphouët-Boigny, « **Place et rôle des journalistes ivoiriens dans leurs rapports aux politiques** »
- 11- Dr. BOGUI Jean-Jacques Maomra, Université Félix Houphouët-Boigny « **Insertion et usages des TIC dans les universités en Afrique: Le PADTICE nouvelle illusion ou véritable révolution ?** »
- 12- Dr. NAKOULMA Arouna Goama, CNRST/INSS, « **Droits des paysans modèles en zones urbaines et périurbaines: Cas des villes de Ouagadougou et Ouahigouya au Burkina Faso** »
- 13- Dr. QUENUM Anicette, Université d'Abomey-Calavi, « **Les traces d'une inspiration biblique dans l'œuvre d'Olympe Bhely-Quenum** »
- 14- Dr. TOTI AHIDJÉ Zahui Gondey, Université Alassane Ouattara « **L'image sociopolitique de l'Afrique de l'Ouest à travers l'œuvre d'Ibrahim Ly: *Toiles d'araignées* et *Les Noctuelles vivent de larmes*** »
- 15- Dr. N'GBESSO Hélène, Université Félix Houphouët Boigny, « **Charles Nokan et l'Afrique noire moderne** »
- 16- KOUAME Konan Richard, Université Félix Houphouët Boigny, « **Les particularités énonciatives dans la production littéraire des auteurs ivoiriens : cas des ivoirismes interjectifs chez Zadi Zaourou et Diégou Bailly** »

- 17- KOUADIO Thomas, Université Félix Houphouët-Boigny, « **l'écriture de la bible et le fusil de Maurice Bandaman ou les représentations d'une esthétique de rupture** »
- 18-TOKPA Dominique, Université Félix Houphouët-Boigny, « **Aspects fantastiques du descriptif dans *Les Soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma** »
- 19- Dr. BODO Bidy Cyprien, Université Félix Houphouët Boigny, « **La Lecture et l'écriture en-jeu dans *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma** »
- 20- KOFFI Konan Thomas, Université Félix Houphouët-Boigny, « **la création en « nouchi » et les langues ivoiriennes** »
- 21- Dr. DION Yodé Simplicie, Université Felix Houphouët Boigny, « **«L'homme» de l'énigme du sphinx** »
- 22-Dr. OUATTARA Vincent, Université de Koudougou, « **Littéracie en quête de l'homme** »
- 23-COULIBALY Kounady, University Felix Houphouët Boigny, « **Festival as a Means of Social Integration and Alienation: A Study in Chinua Achebe's *Arrow of God* and *Things Fall Apart*, and AyiKwei Armah's *Fragments*** »

24-MINDIE Manhan Pascal, Université de Bouaké, « Le spectacle grotesque de la guerre dans Voyage au bout de la nuit et Normance de L-F. Céline : une écriture carnavalesque»

HOMOSEXUALITÉ ET RÉPRESSION : FAUT-T-IL INVOQUER LES DROITS DE L'HOMME ?

Introduction

Notre époque est en proie à une crise profonde, à une crise des valeurs conduisant à l'ébranlement de la société. En effet, que signifie aujourd'hui la politique ? Où plus exactement, qu'est-ce que le vivre-ensemble aujourd'hui si le relativisme, voire le laxisme l'emporte sur les valeurs communément partagées ? Il est important d'avoir à l'esprit que les crises caractéristiques des démocraties modernes, s'expliquent en grande partie par le déséquilibre profond entre les revendications individuelles de plus en plus fortes, ce que Tocqueville appelle « la tyrannie des droits »¹, et les conceptions communes du bien. A l'instar des grands problèmes du moment tels que l'avortement, l'euthanasie avec ce qu'on peut appeler aujourd'hui dans le contexte franco-suisse « le suicide assisté », le problème de l'homosexualité suscite de nombreuses controverses. Quels problèmes posent l'homosexualité ? Selon le docteur Cochand en Suisse, « un jeune gay sur quatre fait une tentative de suicide »². En effet, les adolescents qui se découvrent comme homosexuels souffrent de nombreux problèmes d'insertion scolaire et ont souvent honte de leur état précisément à cause de la stigmatisation.

Si l'homosexualité est un sujet polémique, c'est précisément parce qu'elle relance dans le fond la question de la bonne vie morale et personnelle. Certains pensent évidemment que si cette pratique se répand, elle mettra en péril la survie même de l'espèce humaine. Mais par-delà cette inquiétude qui du reste est largement partagée dans certains milieux sociaux, il reste à savoir si l'homosexualité est moralement concevable. Les droits de l'homme suffisent-ils à assurer la protection des personnes LGBT ? Y a-t-il un compromis possible entre hétéro et homosexuel ?

¹ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1986, p. 392.

² Etudes du Docteur Cochand, 2000, mandat de l'office fédéral de la santé publique (OFSP)

I) La relativité du concept de sexualité

Dans l'antiquité grecque, le concept de sexualité était quasiment inexistant et ne pouvait donc être investi du sens que la modernité lui confère aujourd'hui. Bien entendu, les grecs disposaient d'un corpus de mots qui se rapportaient à la sexualité comme la « *aphrodisias* » qui signifie « plaisirs de l'amour », « actes de la chair » ou « voluptés ». La sexualité était donc rangée dans le nom collectif de plaisir. Dans ce contexte, on peut s'accorder avec Foucault que « les aphrodisias sont des actes, des gestes, des contacts qui procurent une certaine forme de plaisir »³. Le concept de sexualité était donc une notion presque ambiguë dans le langage grec, et incluait par conséquent, l'homosexualité. Il importe de préciser que ce qui intéresse les grecs, c'est moins l'orientation sexuelle que la vertu de la tempérance dans la pratique des plaisirs. « Dans une expérience de la sexualité comme la nôtre, où une scansion fondamentale oppose le masculin et le féminin, la féminité de l'homme est perçue dans la transgression effective ou virtuelle de son rôle sexuel. D'un homme que l'amour des femmes porte à l'excès, nul ne serait tenté de dire qu'il est efféminé, sauf à opérer sur son désir tout un travail de déchiffrement et à débusquer l' « homosexualité latente » qui habite en secret son rapport instable et multiplié aux femmes. Au contraire, pour les Grecs, c'est l'opposition entre activité et passivité qui est essentielle et qui marque le domaine des comportements sexuels comme celui des attitudes morales ; on voit bien alors pourquoi un homme peut préférer des amours masculines sans que nul ne songe à le soupçonner de féminité, du moment qu'il est actif dans le rapport sexuelle, et actif dans la maîtrise morale de lui-même ; en revanche, un homme qui n'est pas suffisamment maître de ses désirs- quel que soit le choix d'objet qu'il fait-- est considéré comme « féminin ». La ligne de partage entre un homme viril et un homme efféminé ne coïncide pas avec notre opposition entre hétéro et homosexualité ; elle ne se réduit pas non plus à l'opposition entre

³ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité II : l'usage des plaisirs*, Paris, Collection Tel Gallimard, 1997, p.55.

homosexualité active et passive. Elle marque la différence d'attitude à l'égard des plaisirs ; »⁴. La pensée de Foucault a une double signification. D'abord on comprend que dans l'antiquité grecque, l'important dans l'acte sexuel c'est de ne pas jouer le rôle de la femme puisque dans l'acte sexuel, la femme est passive tandis l'homme est actif. Mais en réalité il n'y a pas de honte à ressentir quand on pratique la pédérastie, puisqu'il semble difficile a priori pour la société de savoir qu'on est efféminé dans une relation homosexuelle. Deuxièmement, ce qui compte pour les Grecs, ce n'est pas le choix d'orientation sexuelle mais la maîtrise de soi. De ce fait, une personne homosexuelle qui remplit dignement ses charges citoyennes et qui fait preuve de tempérance dans la pratique des plaisirs est largement préférable à une personne hétérosexuelle qui mène une vie licencieuse sans mesure aucune. Si le Moyen âge et par la suite l'âge classique à savoir les 16^e et 17^e siècles procédèrent à la « psychiatisation »⁵ de certains plaisir sexuels, notamment de l'homosexualité, aujourd'hui la tendance est à la revalorisation du contexte grec. En effet, déjà, Freud, lançait le débat sur l'homosexualité en reconnaissant que « Le choix d'objet homosexuel est présent dans la vie psychique normale »⁶. Autrement dit pour Freud, tous les Hommes sont potentiellement homosexuels. En effet, n'arrive-t-il pas souvent qu'un homme admire un autre pour la couleur de ses yeux, de ses cheveux ou simplement pour sa beauté ? ou plus exactement ne nous arrive-t-il pas d'apprécier le visage ou simplement la compagnie d'une personne de même sexe que nous ? C'est là le point de départ de l'homosexualité, même si on ne va pas au-delà ! D'ailleurs, l'histoire raconte que le nom de Platon est en réalité un surnom car il avait des épaules larges, et dans l'Antiquité, cela était un critère de beauté. La notion de sexualité, plus élastique que jamais, appelle un silence complet sur la question et Roland Barthes le souligne : « Il n'y aura (...) que des homosexualités dont le pluriel déjouera tout discours constitué au point qu'il apparaîtra presque inutile d'en parler »⁷. La sexualité relève de l'intimité et est

⁴ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité II : l'usage des plaisirs*, Paris, Collection Tel Gallimard, 1997, p.115.

⁵ C'est le fait de considérer certaines maladies mentales comme relevant de la psychopathologie

⁶ Sigmund Freud, *Trois essais sur la vie sexuelle*, Folio Essais, 1989, p.28.

⁷ Roland Barthes, *Œuvres complètes*, T.3, Paris, Seuil, 1995, p. 134.

fonction de l'évolution des sociétés. Partant, il apparaît difficile de légiférer ou de produire un discours normatif sur la sexualité. De là, une question s'impose : peut-on hiérarchiser les pratiques sexuelles ? La psychanalyse freudienne par-delà son souci thérapeutique, constitue un canal de légitimation de certaines pratiques sexuelles dont bien sûr l'homosexualité. « La psychanalyse n'est pas appelée à résoudre le problème de l'homosexualité, mais seulement à dévoiler les mécanismes psychiques du choix objectal et à suivre les voies qui conduisent de ces mécanismes aux montages pulsionnels »⁸. L'intention de Freud, n'est pas de rayer l'homosexualité de la série des choix sexuels, mais de montrer les mécanismes psychiques qui la justifient. Le témoignage que Jean Gênet donne de lui-même est fort éloquent et conforte pour l'essentiel la logique freudienne. « La pédérastie m'a été imposée comme la couleur de mes yeux. Tout gosse, j'ai eu conscience de l'attraction qu'exerçaient sur moi d'autres garçons, je n'ai jamais connu l'attraction des femmes. C'est seulement après avoir pris conscience de cette attraction que j'ai choisi, décidé librement ma pédérastie. Autrement dit, il a fallu que je m'en accommode tout en sachant qu'elle était repoussée par la société »⁹. Jean Gênet se revendique une identité sexuelle nourrie d'une inquiétude dans une société bien hostile aux pratiques homosexuelles parce que jugées déviantes ou anormales. Pourtant, à en croire les théories freudiennes de la sexualité, la distinction de normale et du pathologique n'est que l'effet de la culture et, partant ne repose sur aucun fondement scientifique. En effet, l'homosexualité tout comme l'hétérosexualité sont simplement des pratiques pouvant connaître chacune même des déviations comme le relève Ruth Menahem : « Tous les traits pervers existent dans la sexualité dite normale. Freud n'oppose pas l'homosexualité à l'hétérosexualité, contrairement à ce qui est concrétisé par les définitions du dictionnaire et qui fonctionne dans la pensée collective et aussi psychanalytique. Freud n'aurait certes pas renié cet aphorisme de Nietzsche

⁸ Sigmund Freud, « Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine » 1920a, in *Névrose, psychose, perversion*, Paris, PUF, 1973, p.268.

⁹ Jean Gênet Entretien réalisé en 1935 dans le journal *Europe*, numéro 808-809, p.18.

« ce que l'on fait par amour est au-delà du bien et du mal ; ce que deux personnes qui s'aiment font ensemble ne peut donc être qualifié de pervers »¹⁰.

Parmi les défenseurs de la cause gay, Michel Foucault occupe une place centrale. En effet influencé par l'antiquité grecque, Foucault n'introduit aucune hiérarchie au sein de ces pratiques sexuelles qu'ils considèrent relatives : « Le débat sur l'amour des femmes avec l'amour des garçons est plus qu'une joute littéraire ; ce n'est pas pour autant le conflit des deux formes de désir sexuel luttant pour la suprématie ou pour leur droit respectif à l'expression ; c'est l'affrontement de deux formes de vie, de deux manières de styliser son plaisir, et des discours philosophiques qui accompagnent ces choix... Dans cette perspective, l'histoire du monde ne doit pas être lue comme un oubli hâtif des lois de la nature ou une plongée dans les « abîmes du plaisir », mais plutôt comme un desserrement progressif des nécessités premières ; l'homme à l'origine était pressé par le besoin ; les techniques et les savoirs lui ont donné la possibilité d'échapper à ces urgences et de répondre mieux : on a su tisser des vêtements, bâtir des maisons. Or, ce que le travail du tisserand est à l'usage des peaux de bêtes, ce que l'art de l'architecture est aux cavernes pour s'abriter, l'amour des garçons l'est aux relations avec les femmes »¹¹. Autrement dit pour Foucault, les pratiques homosexuelles répondent à un impératif « civilisationnel », c'est une donnée relative à l'évolution des sociétés. Ces prises de position en faveur de la pluralité de l'orientation sexuelle, ne constituent-elles pas une invocation tacite des droits de l'homme en faveur des choix sexuels subjectifs ?

II) Homosexualité et droits de l'homme

Tout d'abord il convient de relever la complexité du concept de droits de l'homme. En effet, l'élasticité du concept autorise aujourd'hui toutes sortes de revendications (droit à l'avortement, droit à l'homosexualité, ect.). C'est une

¹⁰ Ruth Menahem, « Désorientations sexuelles. Freud et l'homosexualité », in *Revue française de psychanalyse* 1 /2003 (vol.67), p.11-25.

¹¹ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité III: le souci de soi*, Paris, Collection Tel Gallimard, 1997, p.291.

situation très embarrassante pour la démocratie, car l'individu acquiert de plus en plus une souveraineté qui surplombe celle de la collectivité. On comprend dans cette perspective l'hostilité de Marcel Gauchet lorsqu'il fustige les droits de l'homme. Pour lui, « les droits de l'homme ne sont pas une politique »¹². Les droits de l'homme ne sont pas une politique parce qu'ils ne permettent pas à la société d'avoir prise sur l'individu. Mais l'individu a-t-il de la valeur en dehors de la collectivité ? Pour Régis Debray, « l'individu est tout, et le tout n'est plus rien »¹³. Autrement dit, les droits de l'homme confèrent trop de droits à l'individu. Mais justement, trop de droits tuent le droit et la liberté puisque chacun revendiquant n'importe quoi, étouffe nécessairement la liberté des autres. Pour la plupart des défenseurs des libertés sexuelles, l'homosexualité est une variante de l'orientation sexuelle et, partant, ne doit souffrir d'aucune forme de stigmatisation. Par-delà les convictions normatives tendant à hiérarchiser les pratiques sexuelles, il reste que dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1948, aucune mention n'est faite sur l'orientation sexuelle. Cela reviendrait à admettre l'homosexuelle comme choix sexuel possible. Sous l'impulsion des mouvements LGBT¹⁴, la cause homosexuelle connaît un militantisme avec pour instruments de propagande et de persuasion, la déclaration universelle des droits de l'homme. Ainsi, en 1977, le Québec fut l'une des premières juridictions au monde à proscrire toute exclusion des personnes fondée sur l'orientation sexuelle. En 1990, l'organisation mondiale de la santé supprime l'homosexualité de la catégorie des maladies mentales. Mais depuis mai 1968, des auteurs comme Foucault et Deleuze militaient en faveur de la cause gay et lesbienne ; « penser le sexe sans la loi et le pouvoir sans le roi »¹⁵ disait Foucault. « Dans une perspective majoritairement retenue par les mouvements de libération sexuelle au lendemain de mai 1968 et influencé par les travaux de Reich et de Marcuse, et plus largement par ce qu'il était convenu

¹² Marcel Gauchet, Entretien publié dans *Le Débat*, numéro 3, juillet-août 1980, p.2-21, texte repris dans *La démocratie contre elle-même*, Gallimard, Tel, 2002

¹³ Régis Debray, *Le moment fraternité*, Paris, Collection « Folio essais », 2011, p.11.

¹⁴ Mouvement associatif répandu presque partout dans le monde dans le but de faire respecter les choix sexuels en ce qui concerne notamment, les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transsexuels.

¹⁵ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité I : la volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p.119-120.

d'appeler « le freudo-marxisme », la première revendication sexuelle consistait dans l'abrogation de toutes les mesures réprimant l'homosexualité »¹⁶. Aujourd'hui, avec l'influence des mouvements LGBT, de nombreux pays occidentaux inscrivent les libertés sexuelles dans leurs législations respectives. Au niveau européen par exemple, les LGBT acquièrent de plus en plus droit de cité. Ainsi, le 7 novembre 2013, la cour de justice de l'union européenne accorde désormais à certains demandeurs d'asile le statut de réfugié en tant qu'homosexuels. Selon l'article 16-1a) du Traité de l'union européenne, « les demandeurs d'asile doivent prouver qu'ils ont été la cause d'actes suffisamment graves du fait de leur nature ou leur caractère répété pour constituer une violation grave des droits fondamentaux de l'homme ». En effet, l'article premier de la Convention de Genève de 1951 entré en vigueur le 22 avril 1954, portant définition du terme « réfugié » stipule : « A. aux fins de la présente convention, le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne : 2) Qui, par suite d'événements survenus avant le 1^{er} janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou qui ne peut, du fait de cette crainte ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne veut y retourner »¹⁷. Selon la convention, les personnes LGBT constituent bel et bien un groupe social pouvant de fait souffrir de violences.

¹⁶ Nicolas Thirion, « Foucault, le droit et la question gay » in *Revue Le Banquet*, Janvier 2004, numéro 19-20, p.363.

¹⁷ Convention de Genève, 1951, Article premier A.2).

Mais si les droits de l'homme sont ici interprétés en faveur des personnes LGBT en général, il reste de même une grande question : en effet comment envisager désormais l'homosexualité dans la sphère éducative ? L'homosexualité nuit-elle à l'éducation

III) Homosexualité et éducation

Si l'homosexualité relève de la déraison, il apparaît clairement que les personnes se livrant à une telle pratique ne doivent ni éduquer ni adopter des enfants. Cette position est de plus en plus abandonnée compte tenu des acquis enregistrés par les mouvements LGBT. En France par exemple, la législation actuelle reconnaît les pratiques homosexuelles à telle enseigne que la loi Taubira oblige l'école à reconnaître et à accepter des enfants adoptés par des couples gays. Qui plus est, il s'agit dans le même temps pour cette loi d'apprendre aux enfants à poser un regard positif sur l'homosexualité et à ne pas céder à la stigmatisation. Quoiqu'il en soit, il s'avère important de traiter de la question gay à l'école dans un souci de tolérance et de prise en compte de cette réalité qui du reste n'est plus présentée comme une psychopathologie. Le rôle de l'éducation semble particulièrement déterminant dans la gestion de la question gay puisque de nombreux jeunes concernés par cette pratique la vivent difficilement à cause de l'hostilité de leurs environnements sociaux respectifs. Ils finissent par avoir honte d'eux-mêmes et ce sentiment prédispose le plus souvent au suicide comme le souligne Thomas Hammarberg : « Les personnes LGBT sont davantage sujettes à la dépression, à l'anxiété et à l'angoisse. Les taux de suicide et de tentative de suicide sont plus élevés chez ces personnes que dans les populations hétérosexuelles, tout particulièrement chez les jeunes »¹⁸ Cette condamnation des pratiques LGBT en général invite à s'interroger sur le rapport entre éthique et pratiques LGBT.

¹⁸ Thomas Hammarberg, *La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, 2011, P.9.

IV) Les pratiques LGBT et le problème de l'éthique

Au regard des nombreuses condamnations qui fusent çà et là, il apparaît clairement que l'homosexualité est contraire à la morale puisque la morale est par essence une affaire strictement collective. Cependant, eu égard aux acquis sociaux et juridiques enregistrés par les mouvements LGBT, on est de plus en plus poussé à un desserrement sur la question gay. Cette situation conduit à s'interroger sur le rapport possible entre éthique. Dans un monde en pleine effervescence, un monde où des certitudes vacillent, un monde où tout se discute, peut-on encore parler de morale surtout quand on sait qu'elle est essentiellement enfermant ? C'est là que certaines préoccupations morales paraissent évanescentes, voire obsolètes, au profit de l'éthique. En effet, contrairement à la morale qui se veut collective et, partant, coercitive, l'éthique apparaît comme une préoccupation individuelle, étant entendu que certains aspects de la vie collective doivent être traités ou envisagés à l'aune de l'éthique. En effet, chaque individu peut et doit se définir librement un style de vie, une manière d'être qui se démarque du poids de la collectivité, ce que Foucault appelle « une esthétique de l'existence » ou encore « la culture de soi ». ¹⁹ Dans cette perspective Mahamadé Savadogo écrit : « Par-delà le mimétisme social qui impose l'emprise de la collectivité sur l'individu, chaque homme se réserve cependant le droit de s'écarter de certaines conventions sociales quand il les juge excessivement écrasantes. La morale est vécue comme collective, impersonnelle alors que l'éthique se veut individuelle, personnelle ou singulière. La relation à la morale apparaît de la sorte vouée à l'hypocrisie alors que toute éthique se place sous le signe de l'exigence d'authenticité. « Agis de telle sorte que tu restes fidèle à toi-même » est le principe suprême de l'éthique » ²⁰. Du reste, si l'homosexualité paraît blâmable sous le rapport à la morale, il en est autrement quand elle est envisagée dans la

¹⁹ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité III : le souci de soi*, op.cit. p. 78.

²⁰ Mahamadé Savadogo, *Pour une éthique de l'engagement*, Presses universitaires de Namur, 2008, p. 15.

sphère de l'éthique. L'homosexualité répond au double principe de l'altérité et de la réinvention de soi. C'est même là une caractéristique phare de la démocratie. La démocratie rime avec ce qu'on peut appeler avec Castoriadis, « un projet d'autonomie »²¹. De fait, si les préoccupations éthiques semblent concomitantes à celles démocratiques, l'orientation sexuelle ne devrait souffrir d'aucune forme de discrimination. Pourtant, le spectacle que nous offre la réalité est bien loin du compte. Certaines législations, notamment en Afrique et dans le monde arabe discriminent les personnes homosexuelles à telle enseigne qu'Amnesty international parle même d'« homophobie d'Etat ». Selon toujours Amnesty international, « entre juin et novembre 2012, au moins sept personnes dont cinq lesbiennes ont été tuées en Afrique du sud ». Même dans certains pays occidentaux, le poids de la morale et du droit fait le lit de l'homophobie. Ainsi, contrairement à ce qu'on peut penser, les occidentaux sont très divisés sur la question gay comme le relève Nicolas Thirion : « On a pu constater, en France aussi, la tentation de certaines juridictions de condamner indirectement l'homosexualité, au travers d'incriminations aussi floues que l'outrage public aux bonnes mœurs ou à l'attentat à la pudeur »²². Comme on le voit, les personnes LGBT sont finalement des parias, des indésirables, des « sans Etats »²³ pour ainsi parler comme Caloz-Tschopp, parce que leur orientation sexuelle serait contraire à la morale, aux bonnes mœurs. Les LGBT vivent une discrimination qui s'accompagne de violations de droits de l'homme. Or comme le souligne Abdelmalek Sayad, « exister, c'est exister politiquement »²⁴. Autrement dit pour Sayad, exister c'est être citoyen à part entière. Les LGBT ne semblent même pas avoir de citoyenneté si l'on prend en compte les formes de discriminations dont elles sont victimes dans leurs pays ou à l'étranger. Ainsi, contrairement à ce que qu'on peut penser, la modernité ne cultive pas toujours le vivre-ensemble, mais fait le lit de discrimination fondées sur des

²¹ Cornelius Castoriadis, *Le monde morcelé*, Paris, Le seuil, 1990, p. 135.

²² Nicolas Thirion, « Foucault, le droit et la question gay », In *Revue le Banquet*, Janvier 2004, numéro 19-20, p. 367.

²³ Marie-Claire Caloz-Tschopp, *Les sans Etats dans la philosophie de Hannah Arendt : le droit d'avoir des droits et la citoyenneté*, Lausanne, Editions Payot, 2000, p.55.

²⁴ Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, 1991, éditions de Boeck, p.35.

considérations morales que rappelle brillamment Mahamadé Savadogo : « Il convient malheureusement de relever que cette condamnation de la discrimination dans la société moderne reste essentiellement formelle. Par-delà les déclarations des droits de l'homme universellement proclamées, il demeure des formes d'inégalités et même d'injustices qui traversent la société moderne »²⁵. Œuvrer pour la reconnaissance des personnes LGBT est donc un projet ambitieux et difficile pour les défenseurs des droits de l'homme.

V) La perception de l'homosexualité en Afrique

L'homosexualité gagne du terrain dans le monde en dépit des mesures répressives à l'encontre de cette pratique. Même en Afrique la pratique gagne du terrain comme le montre Junod : « Deux vices très répandus dans les sociétés civilisées : onanisme et sodomie étaient entièrement inconnus (en Afrique chez les bantous) avant l'arrivée de la « civilisation ». Il n'en est rien plus malheureusement ainsi »²⁶. Qui plus est, avec l'influence des médias, les différentes formes de pratiques se répandent avec plus de facilité et modifient nos habitudes jugées normales. Le cas de l'Afrique est particulièrement éloquent puisque nous sommes de plus en plus « occidentalisés ». Quoi qu'il en soit le contexte africain reste dans l'ensemble opposé aux pratiques LGBT. C'est seulement dans les milieux intellectuels que l'on sent un effort de compréhension et de desserrement. Ainsi sur dix étudiants interrogés à l'université de Ouagadougou, six personnes sont radicalement opposées aux pratiques LGBT. Quatre personnes estiment que les LGBT, s'ils veulent avoir droit de cité, doivent renoncer à certaines revendications, en l'occurrence le droit à l'adoption, afin de pérenniser la structure normale et traditionnelle de la famille. Sur dix personnes interrogées au grand marché de Ouagadougou, toutes condamnent fermement les pratiques LGBT et se montrent favorables à une répression systématique contre ces pratiques. A la question « Que pensez-

²⁵ Mahamadé Savadogo, « Citoyenneté et discrimination. La citoyenneté est-elle concevable sans discrimination ? » in Hakili, numéro 10, mars 2009

²⁶ A. Junod, *Mœurs et coutumes des bantous*, Vol1, Paris, éditions Payot, 1936, p. 95.

vous de l'homosexualité ? », Les personnes A et I estime que « cela va au-delà de l'animalité ». Les personnes B, E, et F trouvent que « c'est une maladie mentale ». L'on retrouve ici des résidus de croyances issus du moyen Age qui considérait l'homosexualité comme une forme de déraison. Pour les personnes C et G et J « l'homosexualité est malédiction jetée par les dieux à certaines personnes depuis leur ascendance ». Nous sommes ici en face d'une représentation qui s'appuie sur des considérations surnaturelles et que Comte qualifiait d'« état théologique ». « Dans l'état théologique, l'esprit humain dirigeant essentiellement ses recherches vers la nature intime des êtres, les cause premières et finales de tous les effets qui le frappent, en un mot vers les connaissances absolues, se représentent les phénomènes comme produits par l'action directe et continue d'agents surnaturels plus ou moins nombreux »²⁷. Dans ce type de réponse nous nous situons dans l'âge théologie décrit par Auguste Comte. A la question « Pensez-vous que le mariage entre personnes de même sexe puisse être pris en compte dans nos sociétés comme le mariage hétérosexuelle, et ce avec les droits y afférents ? », la personne A pense cela pourrait lui « occasionner des malheurs ». Pour la personne G « il faudra aménager un cadre adapté à leur statut afin d'empêcher la propagation de la pratique ». Pour les personnes F, H et B, « il faudra les exclure simplement de nos milieux de vie ». Ces réponses par-delà leurs différences de forme se résument à un seul mot : l'exclusion. Il y a une commune condamnation de l'homosexualité à l'aune d'une série de considérations à la fois religieuses et culturelles. On a ici affaire à un raisonnement de type collectif et on saisit là le propos de Durkheim. « Concevoir une chose, c'est en même temps qu'en mieux appréhender les éléments essentiels, la situer dans un ensemble : car chaque civilisation a son système organisé de concepts qui la caractérise »²⁸. En effet, les valeurs telles que vécues et enseignées en Afrique ne tolèrent en rien les pratiques homosexuelles. A l'université de Ouagadougou les personnes interrogées pensent majoritairement que l'homosexualité est une pratique

²⁷ Auguste Comte, *Œuvres choisies*, Paris, Bibliothèque philosophique, 1943, p. 61.

²⁸ Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 622.

contre nature. Ainsi s'interroge la personne P : « Comment deux personnes de même sexe peuvent s'attirer mutuellement ? ». La même question est formulé implicitement par les personnes Q, T, et M. Pour l'étudiant Q « je ne vois quel plaisir je pourrais tirer d'une pratique homosexuelle ? ». Si l'homosexualité est une pratique contre nature, c'est parce que l'acte sexuel est généralement décrit comme une relation homme-femme. A ce sujet Pierre Bourdieu souligne le paradoxe qui caractérise la pratique homosexuelle. « L'opposition actif / passif, pénétrant/pénétré, identifie le rapport sexuel à un rapport de domination (le pénétrant étant le dominant). Donc l'homosexualité est féminisée parce qu'il entre dans une relation sexuelle qui ne convient qu'à la femme. En ce sens il est contre nature »²⁹. A la question de savoir « Faut-il reconnaître le mariage gay et leur reconnaître des droits garantis par l'Etat comme c'est des couples hétérosexuelles ? », l'étudiant P, estime que « le mariage homosexuel ne peut être juridiquement réglé parce que contre nature ». Pour les étudiant M et Q « ce serait même ôter au mariage son caractère sacré ». On demeure ici prisonnier des représentations culturelles et religieuses qui scandent nos civilisations et Pierre Bourdieu le reconnaît : « le mariage étant la chose sacré que l'on sait investi de valeurs symboliques extrêmement fortes, réclamer quand on est homosexuel, le droit à l'union publique officiellement reconnue, juridiquement sanctionnée, dynamite les représentations »³⁰. L'intérêt de cette étude consiste à montrer que la perception que l'on des LGBT en Afrique est quasiment la même que ce soit dans le milieu intellectuel ou non. Ceci parce que les bases culturelles et religieuses sur lesquelles reposent ces condamnations restent solides.

Conclusion

Au regard des nombreux conflits opposant hétéro et personnes LGBT, il apparaît important de travailler à obtenir un compromis afin de sauver et de maintenir la paix sociale. Bon gré mal gré, les mouvements LGBT gagnent du terrain partout dans le monde. Dès lors, il s'avère dès à présent pour la plupart

²⁹ Pierre Bourdieu, Entretien avec Catherine Portevin et Jean-Philippe Pisanias, in *Télérama*, numéro 2535 du 12/08/1998

³⁰ Pierre Bourdieu, *Ibidem*

des Etats, et en particulier ceux africains d'assurer la protection des personnes LGBT au nom de l'égale dignité des hommes, et engager des débats sur la question gay. Ne pas en parler c'est assurément augmenter les risques encourus par les personnes LGBT. L'interpellation de Thomas Hammarberg à ce sujet est particulièrement éloquent : « Nombreux sont ceux qui sont farouchement opposés à tout débat sur le plein exercice des droits de l'homme universels des personnes LGBT. Ce sujet n'est peut-être pas très populaire, mais le moment est aujourd'hui venu de faire avancer les discussions de façon concrète »³¹. En effet, avec le triomphe de la démocratie dans la plupart de nos sociétés, il est indispensable de traiter de ces questions et d'envisager une solution qui prenne en compte toutes les toutes sensibilités.

Bibliographie

Barthes (R.), *Œuvres complètes*, t.3, Le Seuil, 1995

Castoriadis (C.), *Le monde morcelé*, Paris, Le seuil, 1990

Debray (R.), *Le moment fraternité*, Paris, collection « folio essais », 2011

Convention de Genève de 1951

Junod (A.), *Mœurs et coutumes des bantous*, Vol1, Paris, éditions Payot, 1936, p.95.

Foucault (M.), *Histoire de la sexualité I : la volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976

³¹ Thomas Hammarberg, *La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Europe* ; Editions du Conseil de l'Europe, 2011, p.6.

Foucault (M.), *Histoire de la sexualité II : l'usage des plaisirs*, Paris, collection Tel Gallimard, 2003

Foucault (M.), *Histoire de la sexualité III : le souci de soi*, Paris, collection Tel Gallimard, 2008

Freud (S.), *Trois essais sur la vie sexuelle*, Coll. Folio essais, 1989

Freud (S.), « Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine » 1920a in *Névrose, psychose, perversion*, Presses universitaires de France, 1973

Gauchet (M.) « Les droits de l'homme ne sont pas une politique », *Le Débat*, numéro 3, juillet-août 1980.

Gênet (J.), Entretien dans *Europe*, 1935, numéro 808-809, p.18

Hammarberg (T.), *La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, 2011.

Menahem (R.), « Désorientations sexuelles. Freud et l'homosexualité », in *Revue française de psychanalyse* 1/2003 (vol.67), P.11-25.

Savadogo (M.), *Pour une éthique de l'engagement*, presses universitaires de Namur, 2008

Savadogo (M.) « Citoyenneté et discrimination ». « la citoyenneté est-elle concevable sans discrimination ? », in *Hakili* numéro 10, mars 2009

Sayad (A.), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, éditions, de Boeck, 1991

Thirion (N.), « Foucault, le droit et la question gay », in *Revue le Banquet*, janvier 2004, numéro 19-20

Caloz-Tschopp (M.-C.), *Les sans Etats dans la philosophie de Hannah Arendt : le droit d'avoir des droits et la citoyenneté*, Lausanne, éditions Payot, 2000

Tocqueville (A. de), *De la démocratie en Amérique*, Paris, Coll. « Folio », 1986

Sources orales

-Entretiens réalisés à l'université de Ouagadougou le 11 février 2014

-Entretiens réalisé au grand marché de Ouagadougou le 13 février 2014